

## LES LIEUX DE JUSTICE OUVERTS A PARIS ET EN REGIONS

### JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2016



Les 17 et 18 septembre, de nombreux lieux de Justice, des juridictions, des lieux de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'administration pénitentiaire, ouvriront leurs portes au public à travers la France.

#### AUVERGNE-RHONE-ALPES

---

##### Juridictions

**Bourgoin-Jallieu** : La salle d'audience n°1 du tribunal de grande instance sera ouverte au public le samedi 17 septembre au matin. Visite animée par la conservatrice du musée.

**Chambéry** : Le palais de justice de Chambéry, qui abrite la cour d'appel et le tribunal de grande instance, ouvrira ses portes le samedi 17 septembre au matin de 9h à 13h.

**Moulins** : Ouverture au public du tribunal de grande instance le samedi 17 septembre de 14h à 19h et le dimanche 18 septembre de 10h30 à 12h et de 14h à 19h.

**Riom** : La cour d'appel ouvre ses portes le samedi 17 septembre de 14h à 18h. 4 salles ouvertes au public avec une présentation par des magistrats et un greffier de la cour d'assises, de l'histoire de la cour et de ses principales attributions. Dans la Sainte Chapelle sera donné un concert par le chœur régional d'Auvergne.

**Valence** : Visite du tribunal de grande instance le dimanche 18 septembre : rez-de-chaussée avec la salle des pas perdus et ancien cloître (modalités à préciser en fonction des possibilités). Visite animée par deux personnes du service patrimoine de la ville de Valence.

**Thonon les Bains** : Les 17 et 18 septembre, des visites guidées sont programmées au tribunal à 11h, 14h30 et 15h30.

### Juridictions

**Chalon-sur-Saône** : Le tribunal de grande instance ouvrira ses portes au public le samedi 17 septembre 2016, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30.

**Dijon** : La cour d'appel ouvrira ses portes au public le samedi 17 sept 2016. Un parcours en trois étapes sera proposé aux visiteurs, pour découvrir la salle des pas perdus, la salle de la cour d'assises de la Côte d'Or, et la chambre dorée : La première sera dédiée à la présentation de la justice pénale dans la salle de la cour d'assises, une seconde destinée à présenter la justice civile dans la chambre dorée. La présentation historique de la cour d'appel sera assurée par les chefs de cour, des magistrats et des étudiants en BTS de Tourisme. Par ailleurs, une exposition photos sur le thème des édifices cisterciens en Bourgogne sera organisée à cette occasion dans la salle des pas perdus.

## BRETAGNE

---

### Juridictions :

**Rennes** : Ouverture au public de la cour d'appel de 9h30 à 18h (heure de sortie du dernier groupe), le samedi et le dimanche.

## CORSE

---

### Juridictions :

**Bastia** : Au palais de justice, la salle des pas perdus, le patio avec l'escalier intérieur et la salle d'assises seront accessibles au public inscrit au circuit organisé par la municipalité. Ces visites auront lieu le samedi et le dimanche, le matin entre 11h et 12h30 et l'après-midi entre 16h30 et 18 heures.

## GRAND-EST

---

### Juridictions :

**Bar-le-Duc** : Visite guidée limitée à 10 personnes par groupe le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Démonstration et savoir-faire d'artistes peintres dans le jardin si la météo est favorable, sinon à l'intérieur du palais de Justice.

**Colmar** : La cour d'appel sera ouverte au public le samedi 17 septembre de 10 à 17h.

**Metz** : Le palais de justice sera ouvert au public sous forme de visites guidées et commentées le samedi 17 septembre de 13h à 18h. Parallèlement est organisé par le Barreau de Metz dans la cour intérieure du bâtiment un salon du livre judiciaire.

**Mulhouse** : Le tribunal de grande instance et le tribunal d'instance seront ouverts au public le samedi et le dimanche de 14 heures à 17 heures.

### Juridictions :

**Sélestat** : Le tribunal d'instance sera ouvert pour deux visites guidées sur réservation le dimanche 18 septembre à 14h et à 15h. Une guide conférencière présentera l'histoire de l'édifice et un agent du tribunal en expliquera le fonctionnement. Des photographies seront exposées sur les grilles extérieures du palais de justice de 10h à 18h sur le thème « La justice à Sélestat, son histoire, ses bâtiments ».

**Val de Fensch** : La maison de justice et du droit du Val de Fensch sera ouverte.

## HAUTS-DE-FRANCE

---

### Juridictions :

**Laon** : Visites du tribunal de grande instance uniquement sur réservation auprès de l'office de tourisme.

**Senlis** : Ouverture au public du tribunal de grande instance le samedi 17 septembre de 16h30 à 18h30 (accueil d'un groupe à 16h30).

### Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) :

Figure emblématique du patrimoine architectural local, **le site central de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) situé à Roubaix** ouvrira ses portes les 17 et 18 septembre. Le bâtiment, ancienne filature réhabilitée et classée au patrimoine, mélange architecture industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle et création contemporaine. Lors de ces Journées européennes du Patrimoine, l'Ecole abritera l'œuvre *Guernica*, réalisée par des jeunes pris en charge par les établissements et services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Des visites sont prévues à 14 heures 30 et 15 heures 30. Les inscriptions sont à effectuer auprès de l'[Office de Tourisme](#) de la Ville de Roubaix au **03.20.65.31.90**.

## ÎLE-DE-FRANCE

---

### Juridictions

**Evry** : Le tribunal de grande instance d'Evry sera ouvert de 10 heures à 18 heures le samedi et de 15 à 17h30 le dimanche. Le samedi matin, des visites des salles d'audience seront organisées avec une présentation du procès pénal par des magistrats, avocats et greffiers. Le samedi après-midi, trois interventions sont prévues : « Histoire du Barreau de l'Essonne et le rôle de l'avocat » à 14h, « Construction du palais de justice dans la ville nouvelle » à 15h et « Intervention d'un philosophe sur le thème : citoyen et justice » à 16h. Suivra un atelier SLAM sur le thème solidarité-citoyenneté.

**Pontoise** : Deux visites seront organisées les samedi et dimanche après-midis (14h et 16h) avec l'office de tourisme de la ville et un avocat du barreau. Seul l'accès à la salle des pas perdus et à l'une des salles d'audience sera autorisé.

### **Juridictions**

**Rambouillet** : Visite de la salle d'audience du tribunal réservée aux seuls groupes présentés et accompagnés par le conférencier de la mairie, le samedi et le dimanche de 14h à 14h30 et de 16h à 16h30.

### **Protection judiciaire de la jeunesse**

**Le tribunal de grande instance d'Evry** ouvrira ses portes au public et proposera des conférences et des expositions dont trois fresques illustrant les valeurs de la République et réalisées dans le cadre d'un stage de citoyenneté organisé par l'unité éducative de milieu ouvert de **Brétigny-sur-Orge**. Trois jeunes et deux éducateurs du centre éducatif fermé (CEF) de **Bures-sur-Yvette** donneront une représentation de Slam sur le thème citoyenneté-solidarité, dans la salle d'audience pénale.

Ces actions s'inscrivent également dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire du tribunal de grande instance et du Théâtre de l'Agora.

L'[exposition](#) « **Mauvaises filles** : déviantes et délinquantes – XIX<sup>e</sup>me XX<sup>e</sup>me siècle » du centre d'exposition *Enfants en Justice* de **Savigny-sur-Orge** sera quant à elle visible aux Archives Départementales du Nord.

## NORMANDIE

---

### **Juridictions :**

**Caen** : Ouverture du nouveau palais de justice situé 11 rue Dumont d'Urville les samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures sur réservation à [tgi-caen@justice.fr](mailto:tgi-caen@justice.fr).

**Dieppe** : Le tribunal de grande instance accueillera le public, sur réservation uniquement, pour 2 visites guidées (accès à la salle des pas perdus, aux salles d'audiences, voire de délibération) le samedi 17 septembre 2016 de 14h à 16h30.

**Le Havre** : Le bâtiment principal, boulevard de Strasbourg, sera ouvert au public le samedi 17 septembre 2016 de 14H à 18H.

**Rouen** : Le tribunal de grande instance et la cour d'appel seront ouverts au public. Le samedi 17 septembre de 10 h à 18h, des visites guidées seront proposées de la salle des Procureurs, de la bibliothèque, des salles d'audiences du tribunal de grande instance, de la Grande Chambre du Parlement, du bureau de Monsieur Le Premier Président, salon Napoléon, de la Grande Chambre du Conseil, des salles des audiences solennelles de la Cour. Le dimanche 18 septembre de 10 h à 17 h, le public pourra visiter librement la salle des Procureurs, la salle du tribunal de grande instance, la salle des Assises et la salle des audiences solennelles de la cour.

**Protection judiciaire de la jeunesse :**

**Au musée d'Évreux**, des jeunes et des professionnels de l'unité éducative d'hébergement collectif d'Évreux participeront à une lecture-performance de l'auteur Philippe Ripoll. Cette création est le résultat d'ateliers menés cette année par la PJJ avec le musée d'Évreux.

NOUVELLE-AQUITAINE

---

**Juridictions :**

**Agen** : Le palais de justice ouvrira ses portes le dimanche 18 septembre de 14 à 18 heures. Le palais de justice est à proximité immédiate de la préfecture. Seules la salle des pas perdus et deux des quatre salles d'audience sont accessibles au public.

**Bordeaux** : Le palais Thiac, qui abrite la cour d'appel et le conseil de prud'hommes, sera accessible par l'entrée qui se situe place de la République le samedi uniquement de 10h à 18h. La cour d'appel ouvrira les salles d'audience suivantes : Salle A "Montesquieu", salle D "Correctionnelle", salle G "Cour d'Assises", salle H.

**Pau** : Le palais de justice sera ouvert au public le samedi 17 septembre 2016 sous la forme de visites groupées avec accompagnateur et pré-inscriptions à l'office du tourisme.

**Périgueux** : Des visites guidées du palais de justice auront lieu le samedi 17 septembre à 9h, 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h et 17h. Elles porteront sur l'histoire et sur l'évolution du palais depuis sa construction au XIX<sup>e</sup> siècle par Catoire, et sur les transformations de la justice. Elles se feront en présence de magistrats, de greffiers et d'auditeurs de justice de la juridiction. Une exposition sur les symboles de la République (la Marianne, la devise sur les frontons) sera par ailleurs organisée dans les locaux et une conférence-débat sur le thème « Justice au Moyen-âge, justice contemporaine : du gibet au bracelet électronique » s'y tiendra le samedi 17 Septembre à 18h. La participation aux visites guidées et à la conférence n'est possible que sur réservation auprès de l'office de tourisme de Périgueux par téléphone au 05.53.53.10.63 ou aux bureaux d'accueil au 26, place Francheville.

**Poitiers** : La cour d'appel sera ouverte au public le samedi et le dimanche de 10 heures à 18 heures. La salle des pas perdus et la Tour Maubergeon feront l'objet de visites guidées. Il y aura 3 visites le matin et 3 visites l'après-midi durant les deux jours.

**Saintes** : Le tribunal de grande instance sera ouvert au public. Un accès à un tableau en salle correctionnelle dans le cadre des visites organisées par l'association Atelier du Patrimoine, est à disposition du public pour des visites le dimanche 18 septembre de 14h à 17h.

**Tulle** : Manifestations organisées par la juridiction et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Corrèze. Le vendredi 16 septembre : carrefour des métiers de 9 h à 12 h, Forum des Séniors de 13 h 30 à 17 h, suivi d'une exposition de documents des archives départementales et à partir de 17 h 30 d'un concert dans le cadre des "nuits de Nacre".

Le samedi 17 septembre : ouverture du Palais de justice au public, de 9 h à 18 h et diffusion du film "Le Corbeau" à 16 h.

**Administration pénitentiaire :**

**Agen** - L'ENAP, Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) - 440, avenue Michel Serres CS 10028 47916 AGEN cedex 9 - ouvrira ses portes au public le samedi 17 après-midi pour des visites guidées : <http://www.enap.justice.fr/actualites.php?actu=506>

**Bordeaux** : « Champ libre - De la détention à une collection » - Exposition grand public au **Musée d'Aquitaine** (du 14 septembre au 16 octobre) de créations plastiques réalisées par 16 personnes détenues du Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan, créations inspirées de 6 objets emblématiques de la collection du Musée

OCCITANIE

---

**Juridictions :**

**Carpentras** : Le samedi 17 septembre après-midi seront programmées des visites commentées des salles classées du palais de justice avec un guide conférencier de 14h à 18 h et le soir à 19 h une visite en scène (durée 1h20). Les visites du palais de justice se font uniquement sur réservation par groupes limités à 20 personnes via le service culture et patrimoine de la COVE.

**Mende** : Deux visites du palais de justice seront organisées avec l'adjoint du conservateur départemental du patrimoine le dimanche 18 septembre.

**Nîmes** : Deux visites du palais de justice avec un guide conférencier seront organisées le samedi 17 septembre à 10 heures et à 14 heures 30. Le guide apportera un éclairage historique sur la salle des pas perdus, le salon rouge, la salle d'audience civile, la salle d'audience correctionnelle, la salle de la cour d'assises et la crypte archéologique.

**Toulouse** : Le palais de justice, incluant la cour d'appel et le tribunal de grande instance, sera ouvert au public le samedi 17 septembre de 13 h à 18 h 30.

**Protection judiciaire de la jeunesse :**

Les 17 et 18 septembre 2016, **Le Musée du Vieux Nîmes** accueillera une exposition sur le thème « *Citoyen du Chaos, citoyen du monde, l'homme face à la Nature* » réalisée par des jeunes du centre éducatif fermé de Nîmes dans le cadre de deux stages pratiques menés en partenariat avec la Ville de Nîmes et le Musée du vieux Nîmes. Ce projet expérimental a été subventionné par la direction régionale des Affaires culturelles.

**Juridictions :**

**Nantes :** Ouverture du tribunal de grande instance

**Juridictions :**

**Aix-en-Provence :** l'accès au bâtiment du palais Verdun sera ouvert au public. Quatre visites seront proposées au public le samedi 17 septembre 2016 (fermé le dimanche) à 10h, 12h, 14h et 16h. 160 places seront prévues pour le public sur la journée. Pour réserver (gratuit), il conviendra de se connecter et choisir son horaire sur un lien (Consulter la billetterie sur Tickasso).

**Protection judiciaire de la jeunesse :**

Le samedi 17 septembre, la référente Laïcité et Citoyenneté de la direction territoriale de **la PJJ des Alpes-Maritimes**, une responsable d'unité éducative et deux éducatrices du territoire, seront présentes au tribunal de grande instance de Nice dont les portes seront ouvertes au public. Elles apporteront un éclairage sur ce qu'est la justice des mineurs et sur les droits et responsabilités des mineurs et de leurs familles à partir de divers supports ludiques et pédagogiques : l'exposition « *13-18 Questions de Justice* » qui dresse un panorama des différents sujets abordés et un petit quizz thématique.

Cette intervention sera également l'occasion de diffuser auprès des visiteurs et notamment du jeune public des informations et des contacts en matière de santé, de logement, d'emploi et de formation.

**Juridictions :**

**Martinique :** Le bâtiment de la cour d'appel de Fort-de-France situé 28 rue Victor Schoelcher sera ouvert au public de 8h30 à 13h30, le samedi 17 septembre 2016.